

Marseille, une métropole entre Europe et Méditerranée

Sujet d'étude : Les transformations de l'espace productif et décisionnel.

La situation : La métropole de Marseille.

Capacités : Réaliser une carte de synthèse en utilisant un logiciel de cartographie.

Réaliser une carte, un croquis, un schéma fléché relatifs à la situation étudiée.

Outils: Salle informatique, Google Earth /Maps, OOoHG (Open Office).

Pré requis élève : Manipulations de base avec Open Office Draw.

Durée : 2 heures

Objectifs : La réalisation d'une carte de synthèse par les TICE dans le but mettre en avant la division, la diversité et les dynamiques des espaces en répondant à la question suivante :



Marseille est un très grand port français et le premier port de la Méditerranée, mais c'est aussi le deuxième et la plus ancienne ville de France. C'est pourquoi elle revendique le statut de grande métropole du Sud, trait d'union entre l'Europe et le monde méditerranéen. Quels sont ses atouts ?

Consignes élève: Vous réaliserez une carte de synthèse en utilisant le fond de carte fourni avec Open office draw. En suivant les consignes au fur et à mesure, vous construirez en même temps votre carte et votre légende,

Définitions :

Une **technopôle** est un parc d'activités spécialisé dans les hautes technologies comprenant grandes écoles, centres de recherches et entreprises innovantes...

Une **métropole** est une agglomération urbaine concentrant des fonctions de commandement qui lui donnent un rayonnement étendu.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

La **métropolisation** est un processus de renforcement du poids des métropoles.

1) Marseille, de la ville à l'aire urbaine

a) Marseille, une ville entre mer et relief

1. La ville de Marseille est entourée de collines  qui constituent des contraintes urbanistiques.
2. À l'aide du fichier « [Marseille, une ville entre mer et relief](#) » (cliquez sur le lien) décrivez le site de la commune de Marseille.

b) De la ville primitive à celle du XXI^e siècle

1. La ville de Marseille a été fondée en 2600 avant J.-C. sur des collines proches du Lacydon, petite calanque, le site initial et les premières extensions sont matérialisés sur votre carte par la couleur 
2. À l'aide du fichier « [De la ville primitive au XXI^e siècle](#) » (cliquez sur le lien) décrivez le développement physique de la ville de Marseille, matérialisé sur votre carte par la couleur 

c) Quand Marseille « sort » de son territoire

1. À l'aide du document « [Extension de l'aire urbaine de Marseille](#) » (cliquez sur le lien) observez l'étalement urbain de la ville de Marseille dans l'espace (sur la carte) et sur les graphiques.
2. Sur votre carte placez une flèche  dans la direction hors Marseille où la progression de la population a été la plus spectaculaire entre 1962 et 1999.

2) Les fonctions métropolitaines de Marseille

a) Voies et moyens de communication

1. En vous aidant du fichier [Google map](#) (cliquez sur le lien), repérez les moyens de communication de Marseille.
2. Vérifiez que ces équipements sont représentés sur votre carte, sinon placez-les en respectant les figurés signalés dans le tableau ci-dessous,

	Légende
Gare Saint Charles	
Port Autonome de Marseille	
Voies maritimes	
Aéroport Marseille Provence	

3. En vous aidant du lien ci-dessus « Voies maritimes » expliquez pourquoi Marseille a un rayonnement international.

b) Pôles de santé à vocation régionale

1. En vous aidant du fichier [Google map](#) (cliquez sur le lien), repérez les principaux pôles de santé. En vous aidant des liens ci-dessous observez leur vocation régionale
 - [Hôpital Nord](#)
 - [Hôpital la Timone](#)
 - [Hôpital de la conception](#)
 - [Hôpital Sainte Marguerite](#)
 - [Institut Paoli Calmette](#)
2. Quel pôle de santé n'est pas représenté sur votre carte ? Dans quel domaine est-il spécialisé ? Placez-le en respectant le figuré.

c) Pôles technologiques

1. En vous aidant du fichier [Google map](#) (cliquez sur le lien), repérez les Technopôles marseillaises et reportez-les à l'aide du figuré ci-contre  sur votre carte.
2. En vous aidant des liens ci-dessous, relevez quelques activités propres à ces Technopôles
 - [Technopôle Château Gombert](#)
 - [Technopôle de Luminy](#)

d) Universités

1. En vous aidant du fichier [Google map](#) (cliquez sur le lien), repérez les trois Universités qui couvrent le territoire marseillais, représentés par le figuré : 
2. En vous aidant des liens ci-dessous, citez les principales formations de chacune.
 - [Université Aix-Marseille I](#)
 - [Université Aix-Marseille II](#)
 - [Université Aix-Marseille III](#)

e) Équipements culturels et de loisirs, parc des expositions, palais des congrès

1. En vous aidant du fichier [Google map](#) (cliquez sur le lien), repérez les équipements culturels et de loisirs, parc des expositions, palais des congrès de Marseille,
2. Vérifiez que ces équipements sont représentés sur votre carte, sinon placez-les en respectant les figurés signalés dans le tableau ci-dessous,

	Légende
Stade Vélodrome de Marseille	
La Friche Belle de Mai	
Le Parc Chanot	
Le Palais du Pharo	
Le Dôme	
Palais des Sports	
Le Palais Omnisports Marseille Grand Est	
Hippodrome Borely	

3. En vous aidant des liens ci-dessus, citez deux équipements qui ont un rayonnement national voire international,

3) Marseille à la reconquête de son territoire

a) Les zones franches urbaines

1. Sur votre carte, les zones franches urbaines de Marseille ont été représentées avec la couleur  Repérez-les. En cliquant sur les liens ci-dessous, vous pourrez observer la délimitation de ces zones.

- [Zone France Urbaine Nord Littoral](#)
- [Zone Franche Urbaine 14^e 15^e Sud](#)

Dans quel secteur de la ville, les zones franches ont-elles été installées ?

2. En vous aidant du fichier « [les zones franches urbaines](#) » (cliquez sur le lien) expliquez ce que sont les zones franches urbaines.

b) L'opération Euro-méditerranée

1. En vous aidant du fichier [Google map](#) (cliquez sur le lien), repérez l'opération  Euro-méditerranée, visible sur cette [carte interactive](#) (cliquez sur le lien).
2. Euro-méditerranée est une opération de rénovation urbaine initiée et financée par l'État et les collectivités territoriales. C'est une opération d'intérêt national. Son objectif est de permettre à Marseille d'atteindre le niveau des plus grandes métropoles européennes. Installée sur 480 hectares, elle va impulser le développement économique, social et culturel de la ville toute en accroissant son attractivité. En vous aidant de la [vidéo](#) (cliquez sur le lien) et de ces [vues à 360°](#) (cliquez sur le lien) repérez une ou deux réalisations de cette opération,

Conclusion

Sur quels aménagements Marseille s'appuie-t-elle pour assurer son rang de métropole entre Europe et Méditerranée ?